

## PROJET VOLONTAIRES POUR LA GRANDE MURAILLE VERTE (V-GMV)

### LANCEMENT D'UN APPEL A MANIFESTATION D'INTERET RESTREINT POUR L'IDENTIFICATION DE PROJETS DE DEPLOIEMENT DE VOLONTAIRES

#### 1. CONTEXTE DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

En janvier 2021, lors du *One Planet Summit* a été mis en place l'accélérateur de la Grande Muraille Verte (GMV). Structure multi-acteurs, son ambition est de promouvoir et d'harmoniser les efforts de l'ensemble des partenaires financeurs et maitres d'œuvre de la GMV autour des objectifs suivants :

- Protéger et restaurer les écosystèmes en augmentant la productivité de l'agriculture et de l'élevage ;
- Améliorer la sécurité alimentaire des populations rurales et construire des chaînes de valeurs locales ;
- Renforcer le stockage du carbone dans les sols ;
- Réduire la pression migratoire en développant des opportunités économiques.

Cette initiative constitue un cadre particulièrement intéressant d'engagement volontaire des citoyens africains et français, particulièrement des jeunes. Les dispositifs nationaux de volontariat dans les pays concernés doivent contribuer à encadrer et développer ces engagements.

Le projet Volontaires pour la Grande Muraille Verte lancé en septembre 2022 a pour ambition de renforcer la contribution du volontariat aux initiatives menées dans le cadre de la GMV. Prévu pour une durée de 24 mois, sa mise en œuvre par l'opérateur France Volontaires avec le soutien de la Délégation pour la société civile, l'engagement citoyen et la jeunesse (DGM/CIV) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, visera spécifiquement à :

- accroître le déploiement de volontaires travaillant sur les enjeux de lutte contre la désertification ;
- développer la prise de conscience des jeunes sur les enjeux liés au changement climatique ;
- faire circuler et renforcer les compétences des acteurs engagés sur le projet GMV ;
- consolider les liens de coopération entre organismes et réseaux.

Ce projet ciblera les 9 pays suivants : Mauritanie, Sénégal, Burkina Faso<sup>1</sup>, Niger, Tchad, Soudan, Ethiopie, Djibouti et la France.

---

<sup>1</sup> Au vu de la situation actuelle au Burkina Faso, l'envoi de volontaires sous dispositifs encadrés par l'Etat y est impossible, cependant il sera possible aux volontaires burkinabés de s'engager dans le cadre du programme VGMV dans d'autres pays de la région ou en France dans le cadre de la réciprocité.

## 2. TERMES DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

|                                   |  |
|-----------------------------------|--|
| <b>Objectifs</b>                  | Identifier les organismes désireux de mobiliser des missions de volontariat dans le cadre de leurs projets dans les pays et sur les thématiques ciblées par V-GMV.   |
| <b>Organismes éligibles</b>       | <p>Les organismes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- français membres de France Volontaires ;</li> <li>- français non-membres de France Volontaires, porteurs de projets en lien avec la géographie et les thématiques GMV ;</li> <li>- des pays ciblés par le projet et porteurs de projets en lien avec la géographie et les thématiques GMV.</li> </ul>   |
| <b>Cadre du projet</b>            | <p><u>1) Un cadre opérationnel structuré autour :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- D'un comité de pilotage associant le MEAE et France Volontaires. Ce comité de pilotage est l'instance d'instruction et de validation des orientations du programme. Il crée les conditions pour faciliter la création des missions et la mise en œuvre des activités selon le cadre défini.</li> <li>- D'un comité de sélection des propositions reçues dans la cadre de cet AMI.</li> </ul> <p><u>2) Géographique :</u><br/>Les projets proposés dans le cadre de cet AMI ne pourront concerner que les pays suivants : Mauritanie, Burkina Faso, Niger, Sénégal, Tchad, Soudan, Ethiopie, Djibouti et France.</p> <p><u>3) Communication, évaluation :</u><br/>Le projet V-GMV dispose d'une identité visuelle à utiliser dans tout exercice de communication le concernant. Les parties prenantes s'engagent à participer activement à la <u>communication</u> autour de ce projet.<br/>Le projet V-GMV sera <u>valorisé</u> à travers une variété d'espaces à impact politique, notamment auprès des décideurs, afin d'assurer une bonne reconnaissance de la contribution du volontariat aux ODD.<br/><u>Evaluation</u> : une évaluation externe du programme sera réalisée afin de vérifier pertinence, cohérence, efficacité, impact et viabilité du projet.</p> |
| <b>Modalités de participation</b> | <p>Les organismes sont invités à manifester leur intérêt pour participer au projet sur le formulaire en ligne en mentionnant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les thématiques et géographies du projet ;</li> <li>- les objectifs visés ;</li> <li>- le cadre partenarial ;</li> <li>- le nombre de volontaires ainsi que le/s dispositif/s à mobiliser ;</li> <li>- les missions attendues des volontaires ;</li> </ul>   |

|   |   |
|---|---|
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- les agréments en cours de validité pour les dispositifs de VSI et / ou de SC ;</li> <li>- le calendrier de déploiement souhaité ;</li> </ul>   |
| <b>Critères de sélections et engagements attendus</b> | <p><u>Critères de sélection :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'expérience de l'organisation dans la zone d'intervention et sur la thématique du projet ;</li> <li>- la qualité du projet d'accueil ou d'envoi d'un/des volontaires proposé (ancrage dans le temps, dans un territoire, dans des réseaux d'acteurs locaux actifs sur les thématiques de la GMV ; respect des cadres réglementaires et de la finalité des dispositifs ; non substitution à l'emploi) ;</li> <li>- le nombre de volontaires et de dispositifs mobilisés ;</li> <li>- la capacité à les identifier et à les accueillir dans de bonnes conditions ;</li> <li>- la capacité à assurer un suivi opérationnel de la mission du volontaire ;</li> <li>- la prise en compte de la parité de genre.</li> <li>- La capacité à couvrir les frais de fonctionnement du/des volontaire.s</li> </ul> <p><u>Engagements attendus des lauréats :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'engagement à formuler sous forme de fiche/s de mission les besoins du/des projet/s de manière claire et rapide ;</li> <li>- L'implication dans l'identification et la sélection des volontaires ;</li> <li>- l'implication dans le suivi de la mission du volontaire ;</li> <li>- La participation financière selon les modalités définies lors du conventionnement ;</li> <li>- Une implication dans les espaces d'échanges du projet</li> <li>- Une contribution à la communication du projet</li> <li>- Une contribution à l'évaluation du projet ;</li> </ul> |

### 3. DISPOSITIFS DE VOLONTARIAT MOBILISABLES

Plusieurs dispositifs de volontariat seront mobilisables :

- **Le Volontariat de Solidarité Internationale (VSI)** : ce dispositif a pour objet « l'accomplissement d'une mission d'intérêt général à l'étranger dans les domaines de la coopération au développement et de l'action humanitaire ». Soutenu par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères il permet la réalisation d'une mission de 12 mois minimum. Ce statut est ouvert à toute personne majeure sans condition de nationalité. Toutefois, le volontaire de solidarité internationale ne peut pas accomplir de mission dans un État dont il est le ressortissant ou un résident régulier. La durée des missions sera de 12 mois dans le cadre de V-GMV.
- **Le Volontariat d'Echange de Compétences (VEC)** : permet de mobiliser une expertise solidaire sénior de court ou de moyen terme. Certaines organisations spécialisées et membres de France Volontaires pourront être mobilisées. Les missions VEC pourront être déployées dans les pays ciblés pour une période de 2 à 3 mois maximum.

- **Le Service civique en réciprocité en France** (SC-R) : des jeunes volontaires de 18 à 25 ans, citoyens d'un pays sahélien, pourront effectuer une mission de Service Civique en France auprès des structures intervenant dans des domaines en liens avec les problématiques portées par la GMV (agroécologie/agroforesterie, en permaculture, sur les méthodes de lutte contre l'érosion ou encore sur les filières durables, éducation au développement durable et éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, etc.) et dans le respect du cadre réglementaire du Service Civique. Les missions pourront être de 6 à 10 mois.
- **Les dispositifs de volontariat national africains (VN)** : plusieurs pays du projet V-GMV disposent d'un cadre légal et réglementaire permettant le déploiement de volontaires nationaux sur leur territoire (Burkina Faso, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad,). Ces dispositifs pourront être mobilisés dans le cadre des partenariats avec France Volontaires. La durée des missions sera de 12 mois maximum.
- **Dispositifs de volontariat Sud-Sud entre pays africains (VISS)**: les dispositifs de volontariats nationaux et le VSI pourront être mobilisés selon les projets. La durée des missions sera de 12 mois pour le VSI et de 12 mois maximum pour les dispositifs de volontariat nationaux.

#### 4. ELEMENTS BUDGETAIRES

Le budget du projet, ainsi que les agréments des organisations porteuses des contrats de volontariat permettront de couvrir la majorité des coûts liés aux missions des volontaires. Certains coûts de fonctionnement resteront cependant à la charge de l'organisation d'accueil (matériel informatique, télécommunication, transports sur le terrain, etc.). La prise en charge des coûts des missions seront plafonnés comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

| Dispositif de déploiement                    | Coût unitaire plafonné (par mission) | Projet V-GMV | Agences Nationales de volontariat | Organisations d'accueil | Organisation porteuse de contrat | Agence du Service Civique             |
|--|--------------------------------------|--------------|-----------------------------------|-------------------------|----------------------------------|---------------------------------------|
| VSI (12 mois)                                | 27.637 Euros                         | 70%          | -                                 | 4%                      | 26% (via agrément VSI)           | -                                     |
| SC de réciprocité en France (12 mois)        | 20.921 Euros                         | 53%          | -                                 | 6%                      | 6% (via agrément SC)             | 35% (directement versé au volontaire) |
| Volontariat international Africain (12 mois) | 7.920 Euros                          | 52%          | 48%                               | -                       | -                                | -                                     |

|  |             |      |   |   |   |   |
|--|-------------|------|---|---|---|---|
| <b>Volontariat national Africain (12 mois)</b> | 4.320 Euros | 100% | - | - | - | - |
| <b>VEC (2 mois)</b>                            | 4.000 Euros | 100% | - | - | - | - |

## CALENDRIER INDICATIF DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

- 06 FEVRIER 2023 : DATE DE PUBLICATION DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
- 22 MARS 2023 : DATE DE CLOTURE DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
- 22-31 MARS 2023 : SELECTION DES LAUREATS
- AVRIL 2023 : CONVENTIONNEMENT POUR PORTAGE DE MISSION/S
- MAI 2023 - JUILLET 2024 : DEPLOIEMENTS DES VOLONTAIRES

## POUR CANDIDATER :

Compléter le formulaire en ligne :

[https://forms.office.com/Pages/ShareFormPage.aspx?id=LXMKrSM530OKrvg\\_FmIxdpm\\_NLva7OVHu\\_fJUysALkbtUOUQ0WEJHTDE0MzJBRzZCT0lwMIFVMUU0MC4u&sharetoken=ZjmktW9c4DomclXRriA](https://forms.office.com/Pages/ShareFormPage.aspx?id=LXMKrSM530OKrvg_FmIxdpm_NLva7OVHu_fJUysALkbtUOUQ0WEJHTDE0MzJBRzZCT0lwMIFVMUU0MC4u&sharetoken=ZjmktW9c4DomclXRriA)

et pour toute demande relative à ce questionnaire merci d'envoyer un courriel à :

[projet.vgmv@france-volontaires.org](mailto:projet.vgmv@france-volontaires.org)